

CR de la Collégiale du 28 août 2018

Présents : Christian, Jean-Guy, Dominique, Didier, Pascal, Françoise

2 adhérent-e-s : Claude, Daniel

Excusés : Pierre (pouvoir à Pascal), Fantin , Marie-Aleth, Olivier

Facilitateur : Christian

Secrétaire : Pascal

* La Cagnole en chiffres ce jour:

Adhérent-e-s	500
Associations	14
Partenaires	75
Comptoirs	25
Cagnoles échangées contre des euros	39100
Cagnoles reconverties en euros par des partenaires	19458
Taux de cagnoles reconverties en euros	49,76%
Cagnoles en circulation à ce jour	19642
Fonds de garantie à la NEF (en euros)	19642

Relevé de décisions :

* Sommes-nous décisionnaires ou pas ?

Nous sommes 6 membres de la collégiale sur 10. Nous avons le quorum.

* Convention définitive signée par notre Réseau des MLCC et Mouvement SOL avec la NEF.

En résumé, désormais :

- Article 2 - Engagements de La NEF :
 - les associations de monnaies locales ont la possibilité d'ouvrir un livret d'épargne auprès de délégations professionnelles de la NEF (correspondant généralement à leur "Fonds de Garantie"),
 - les demandes de financement des membres des monnaies locales seront accueillis et étudiées
 - un effet multiplicateur d'au moins 2 sera recherché entre le montant du livret de l'association et le montant du financement, tout en sachant que le livret ne servira pas de caution de garantie du projet financé et restera à la disposition de l'association.
 - développer et partager la communication de partenariat et actions communes de diverses façons, en outre par la page des partenaires sur le site de La NEF.
 - ...
- Article 3 – Engagements des monnaies locales :
 - Communiquer aux membres et aux partenaires les engagements de La Nef
 - Partager communication et actions communes, et mise en relation avec les groupes locaux de sociétaires Nef
 - Créer une page sur les sites du Réseau, national et des monnaies locales, comme relais d'informations et d'actions communes
 - Proposer aux membres intéressés de rejoindre le groupe de travail "Nef-Monnaies locales" des sociétaires de la Nef (nous écrire)

Pour lire la convention : https://www.lacagnole.fr/IMG/pdf/convention_mlcc-mouvement_sol-la_nef_signee_21.08.18_.pdf

*** Carte interactive**

En cours de fabrication avec un logiciel libre avec le fils de Daniel.
On voit à informer SCANI et les remercier de s'être proposés à cette démarche.

*** Liste des adhérents sans mail**

18 personnes contactées par Daniel.

*** Evénements**

* Bilan du 19 août à Vézelay : très bons contacts avec plusieurs producteurs et de nombreux utilisateurs.

* Vendredi 7 **Septembre**: Inauguration du Comptoir de Change du Théâtre municipal d'Auxerre
Françoise, Pascal, Dominique, Christel

* **22 / 23 Septembre** : 3 RDV, pourra-t-on assurer les trois ?

- Comptoir éphémère au Théâtre d'Auxerre (Scènes d'Automne) : Pascal, Dominique

- Demande pour un stand Cagnole pendant le Salon «A petits pas» à Aillant sur Tholon (faire appel à des adhérents de l'Aillantais)

- Invitation à tenir un stand à la Halle O Palabres à Charny de 10h à 18h (dans le cadre de la Fête des Possibles) :

* Samedi **29 Septembre** : Café repair à Germinal Preuilly de 14h à 18h . Stand Cagnole ?

* Samedi **1er Décembre**, le soir : ECOLOTO , à Toucy ... Stand de la cagnole , paiement en Cagnole (à organiser)

* Dimanche **13 Janvier** 2019 : 10h45- 15h , Intervention pour une causerie-casse croute au Moulin de Hausse-Côte à Saints en Puisaye

*** Point sur le séminaire**

Faire une communication spécifique auprès des adhérents avant la fin de la semaine.

*** Lieu de l'AG du samedi 10 novembre 2018**

Si la gratuité pour la salle d'Auxerre pouvait être obtenue, on maintient Auxerre.

Sinon, on choisit Senan.

Et pour la 2° AG, le choix serait St Aubin.

*** Campagne d'adhésion 2019**

Carte 2019 dès 1^{er} novembre jusqu'à la fin de décembre (puis toute l'année 2019)

Fin de validité des adhésions 2018 au 1^{er} janvier 2019, et tolérance pour les partenaires jusqu'à la fin février où les annuaires seront actualisés.

Etude à mener sur les 34 personnes adhérentes en 2017 et qui n'ont pas réadhérer en 2018 (Pascal, Jean-Guy?).

*** Date et lieux des prochaines collégiales 19h-21h**

11 sept à Charmoy

25 sept à Auxerre

9 oct à Saint Aubin

23 oct à Auxerre

13 nov à Charmoy

27 nov à Auxerre

11 déc à Saint Aubin

8 janv à Auxerre

*** Validation des partenaires**

Lagarde Emmanuel Charpente-couverture validé

Classe L à 2 %

Yoga avec Edith validé

Classe L à 3 %

Maddam comptoir validé

Comptoir 0 %

Agnès MISSAULT

Classe L à 3 %

Sophie Gay coaching

Classe L à 4 %

Localink

Classe E à 2 %

*** Besoin de plus grands autocollants, petites affiches**

Deux devis reçus (Solidarprint et Braizat)

Décision : 200 verso + 200 recto pour 398€ en tout commandés à Braizat (suivi par Dominique, qui voit si on peut payer au moins en partie en Cagnoles)

Affichettes en cours d'élaboration